Image not found or type unknown

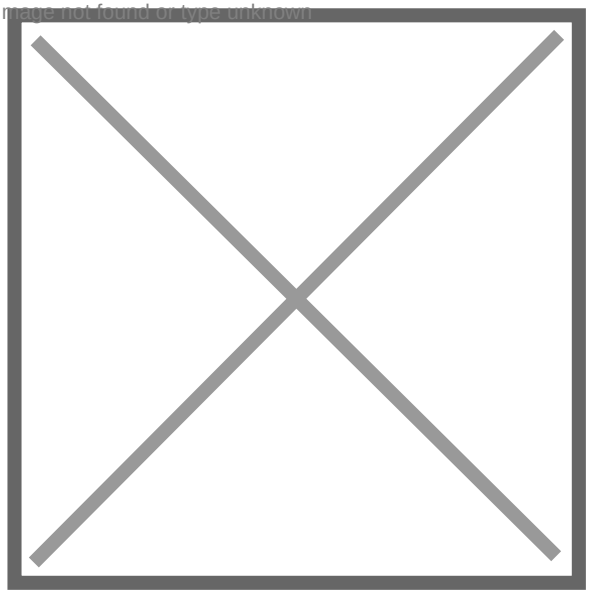

Cdd à répétition litigieux

Par **chris 32**, le **12/12/2011** à **17:36**

J'ai était embaucher à la mis septembre jusqu'à fin octobre en CDD, l'employeur ma dit qu'il me reconduirai en CDI.
Mais fin octobre mon employeur ma reconduit sur un CDD en faisant un avenant jusqu'à la fin novembre.
Fin novembre mon employeur me dit que par rapport "au chiffre" le CDI sera fin décembre du coup mon employeur m'a demander les anciens contrats (CDD+Avenant) pour en faire 1 seul de la mis septembre a fin décembre.
Donc CDD (1mois et demi) + Avenant (1mois) + CDD (3mois et demi qui englobe les 2 autres)
Je n'est toucher aucune prime de précarité à la fin de mes contrats et il n'y a aucun motif sur mon CDD, de plus il n'y a eu aucun délai de carence entre les CDD
Les CDD on était signer le jours même mais non dater, j'ai quand même photocopier les ancien contrats.
De plus mon employeur me demande d'être a 8h sur chantier et départ 17h du chantier hors je doit obligatoirement passée a la boite le matin pour récupéré ma fiche de journée de travail. (je dispose d'un véhicule de fonction)
Horaire 8h-12h // 14h-17h
Je suis sous la convention collective du bâtiment de plus de 10 salaries.
Que me conseillez vous de faire car c'est une situation très délicate et j'ai commencer a me renseigner que lorsque j'ai était reconduis une 3eme foi se qui ma mis la puce à l'oreille.
Merci d'avance à toutes les personnes qui pourront m'aidée et m'informer.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés